L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS
DIMANCHE 16 DECEMBRE 1883.

L'AÉROSTATION.

L'aérostation est un art essentiellement français, qui a pris un développement tel, qu'actuellement il s'exécute 360 ascensions par an, soit en moyenne une par jour dans le pays. C'est également en France que le problème de la direction des ballons s'est posé tout d'abord. On sait que les expériences faites en vue de résoudre ce problème n'ont pas réussi ; cependant, dans ces derniers temps, MM. Albert et Gaston Tissandier ont lancé, non sans succès, un aérostat dirigeable électrique construit dans leur atelier de Paris-Auteuil.

Un petit modèle de 15 mètres cubes a d'abord été exécuté, et ce n'est qu'après en avoir étudié le fonctionnement à l'état captif que la construction du grand aérostat a été décidée.

L'aérostat électrique est de forme allongée ; il mesure 28 mètres d'une pointe à l'autre et 9 mètres 20 de diamètre au milieu. Il est muni à sa partie inférieure d'un cône d'appendice terminé par une soupape automatique. Le tissu est formé de percaline rendue imperméable par un vernis. Le volume du ballon est de 1,060 mètres cubes. Le filet ordinaire est remplacé par une housse de suspension formée de rubans cousus à des fuseaux longitudinaux et fixés sur les flancs de l'aérostat à deux brancards latéraux flexibles qui épousent complètement la forme du ballon de pointe en pointe en passant par l'équateur. Ces brancards, destinés à éviter toute déformation du système, sont formés de minces lattes de noyer adaptées à des bambous soiés longitudinalement.

La nacelle a la forme d'une cage construite à l'aide de bambous assemblés, consolidés par des cordes et des fils de cuivre recouverts de gutta-percha. La partie inférieure est formée de traverses en noyer qui servent de support à un fond de vannerie d'osier. Les cordes de suspension sont reliées horizontalement entre elles par une couronne de cordage située à 2 mètres au-dessus de la nacelle. Les engins d'arrêt pour la descente, guide-rope et corde d'ancre, sont attachés à cette couronne, qui a en outre pour but de répartir également la traction à la descente. Le gouvernail formé d'une grande surface de soie maintenue à sa partie inférieure par un bambou y est aussi adapté à l'arrière.

Le moteur dynamo-électrique est une machine Siemens nouveau modèle qui ne pèse que 54 kilogrammes et fournit un travail de 100 kilogrammètres. L'hélice formée de deux palettes hélicoïdes recouvertes de soie vernie a 2 mètres 85 de diamètre ; elle est placée à l'arrière de la nacelle et reliée au moteur par l'intermédiaire d'une transmission par engrenage dans le rapport de un dixième ; elle accomplit 180 tours à la minute quand la bobine en fait 1,800.

La batterie électrique que l'on peut appeler le générateur de l'aérostat à hélice est divisée en quatre auges d'ébonite de six éléments au bichromate de potasse. La dissolution de bichromate de potasse employée pour faire fonctionner les piles est très-concentrée et très acide ; elle est versée dans les seaux à 40 degrés, ce qui permet d'augmenter considérablement la quantité de sel dissous et d'accroître le débit.

Quand les 24 éléments montés en tension agissent sur le moteur, le travail effectif produit est de 100 kilogrammètres. Un commutateur à godet de mercure permet de faire fonctionner à volonté 6, 12, 18 ou 24 éléments montés en tension et d'obtenir ainsi quatre vitesses différentes de l'hélice variant de 60 à 180 tours à la minute. Le moteur pouvait fonctionner trois heures.

Le poids total est de 1,240 kilogrammes, savoir : matériel fixe, 704 kil ; deux voyageurs avec instruments, 150 kil ; poids du lest enlevé, 386 kil.

Le gonflement de l'aérostat a été opéré le 8 octobre, en sept heures de temps, au moyen d'un appareil à production continue du gaz hydrogène pur. Cet appareil comprend quatre générateurs formés de tuyaux en grès. La réaction s'opère par voie humide en décomposant l'eau sous l'influence du fer et de l'acide sulfurique. Le liquide tout préparé à l'avance dans de grands réservoirs arrive à la partie inférieure des générateurs ; après avoir traversé une grande masse de tournure de fer sans cesse renouvelée au fur et à mesure de sa dissolution, il s'échappe au dehors à l'état de sulfate de fer. L'épuration de l'hydrogène est faite au moyen d'un laveur et de deux récipients cylindriques contenant de la soude caustique et du chlorure de calcium calciné. Le gaz ainsi produit est presque tout à fait pur et n'a pas moins de 1,180 grammes de force ascensionnelle par mètre cube, résultat qui n'avait jamais été obtenu jusqu'ici dans les préparations aérostatiques.

En montant dans la nacelle MM. Tissandier ont emporté 386 kilogrammes de lest. Cet excès de force ascensionnelle, dû à la bonne préparation du gaz, leur aurait permis d'avoir un propulseur deux fois plus puissant que celui dont ils se servaient.

Le ballon s'est élevé lentement de l'atelier d'Auteuil, à trois heures vingt du soir, par un faible vent est-sud-est. Le vent augmentait avec l'altitude et, à 500 mètres de hauteur, atteignait une vitesse de 3 mètres à la seconde.

M. Albert Tissandier était spécialement occupé à régler le jeu de lest dans le but de maintenir l'aérostat à l'altitude de 4 ou 500 mètres.

Quelques minutes après le départ, M. Gaston Tissandier ayant fait fonctionner le moteur à grande vitesse à l'aide des vingt-quatre éléments, la translation de l'aérostat par rapport à l'air ambiant est devenue appréciable, et les aéronautes ont senti un vent frais produit par leur déplacement horizontal. Quand l'aérostat faisait face au vent, il tenait tête au courant aérien et restait immobile, ce que MM. Tissandier constataient en prenant sur le sol des points de repère au-dessous de la nacelle. Malheureusement, le ballon ne gardait pas longtemps cette position favorable, et, quand il avait bien fonctionné pendant quelques instants, il se trouvait soumis tout à coup à des mouvements giratoires que le jeu du gouvernail était impuissant à maîtriser complètement. Malgré ces rotations qu'il sera facile d'éviter dans des expériences ultérieures, MM. Tissandier ont recommencé la même manœuvre pendant plus de vingt minutes, ce qui leur a permis de stationner au-dessus du bois de Boulogne. Quand ils ont essayé de se déplacer en coupant le vent dans une direction perpendiculaire à la marche du courant aérien, le gouvernail se gonflait comme une voile, et les rotations se produisaient avec beaucoup plus d'intensité. Ils estiment, d'après ces faits, que la position que doit occuper un navire aérien doit être telle, que son grand axe ne fasse avec la ligne du vent qu'un angle de quelques degrés.

Au-dessus du Mont-Valérien, MM. Tissandier ont recommencé à faire tourner l'hélice en marchant cette fois dans le sens du courant aérien ; la vitesse de l'aérostat s'est trouvée aussitôt accélérée par l'action du gouvernail ; ils obtenaient facilement alors des déviations à droite et à gauche de la ligne du vent ; ils ont constaté ce fait en prenant, comme précédemment, des points de repère sur le sol ; plusieurs observateurs l'ont d'ailleurs vérifié à la surface du sol.

On sait que MM. Tissandier ont opéré leur descente dans le voisinage de Croissy-sur-Seine. L'aérostat est resté gonflé toute la nuit sans perdre de gaz ; il a été dégonflé le lendemain.

Il résulte de cette première expérience : que l'électricité fournit à l'aérostat un moteur des plus favorables et dont le maniement dans la nacelle est d'une incomparable facilité ; qu'un aérostat comme celui dont se sont servis MM. Tissandier, pourvu d'une hélice de 2 mètres 80 de diamètre tournant avec une vitesse de 18 tours à la minute avec un travail effectif de 100 kilogrammètres, tient tête à un vent de 3 mètres à la seconde et, en descendant le courant, peut être dévié de la ligne du vent avec une grande facilité ; enfin, que le mode de suspension d'une nacelle à un aérostat allongé par des angles obliques maintenues au moyen de brancards latéraux flexibles assure une stabilité parfaite au système.

MM. Tissandier, en rendant compte de leur ascension à l'Académie des sciences, de Paris, ont annoncé qu'ils renouvelleront leurs expériences de navigation aérienne au printemps prochain. On ne peut que féliciter ces savants et courageux aéronautes de leur persévérance à toute épreuve.

Académie des sciences morales et politiques de Paris.

(24 novembre.)

LA PHILOSOPHIE DE RIVAROL.—M. Caro estime que, pour faire à Rivarol une réputation d'esprit, on l'a morcelé à l'excès, et que l'écrivain y a perdu presque toute sa valeur ; il mérite mieux que cette gloire infinitésimale de bons et de méchants mots qu'on lui a infligée. Sans permettre de prétendre qu'il fût capable de mener à bien une œuvre de longue haleine, les quelques beaux fragments qu'il a laissés, par exemple le "Discours sur l'universalité de la langue française et l'Homme intellectuel et moral," autorisent à croire qu'en gouvernant mieux ses idées et sa vie il eût été capable de monter au rang des grands écrivains.

En 1784, l'Académie de Berlin avait mis au concours le sujet suivant : "Des causes sur l'universalité de la langue française." Rivarol concourut ; son discours eut le plus grand succès devant l'Académie et à Paris ; mais, ce qu'on ignore généralement, c'est qu'il n'obtint que la moitié du prix, un prix partagé avec un savant allemand, M. Schwab, secrétaire du duc de Wurtemberg. Le discours de Rivarol n'est pas sans défauts ; il y a trop de rhétorique dans l'exorde ; la dernière page est emphatique ; au reste, on pourrait relever dans le morceau plus d'un trait de mauvais goût, des assertions légères sur l'histoire et l'origine des langues, des allusions forcées. Mais, à travers cet appareil de mauvais style académique, quelques pages subsistent, marquées au coin de l'écrivain et du penseur.

L'auteur sait que le privilège superbe de l'universalité dévolue à la langue française tient à des causes délicates et complexes : c'est la position de la France, sa constitution politique, l'influence de son climat, le génie de ses écrivains, le caractère de ses habitants, et l'opinion qu'elle a su donner d'elle au monde. L'idée maîtresse, c'est que le caractère des peuples et le génie de leur langue marchent d'un pas égal et que c'est l'admirable propriété de la parole de montrer ainsi l'homme tout entier. Le génie d'une langue naît d'une foule de causes parmi lesquelles il faut discerner la douceur ou l'âpreté des articulations, l'abondance ou la rareté des voyelles, la prosodie et l'étendue des mots, leurs filiations, enfin le nombre et la forme des constructions qu'ils prennent entre eux. Ces causes se lient au climat et au caractère de chaque peuple en particulier ; l'union du caractère d'un peuple et du génie de sa langue se fonde sur l'éternelle alliance de la parole et de la pensée.

Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct : le français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe* qui est l'action, enfin, l'*objet* de cette action. Voilà la logique naturelle à tous les hommes, voilà ce qui constitue le sens commun. Or, cet ordre est presque toujours contraire aux sensations qui nomment d'abord l'objet. C'est pourquoi tous les peuples, abandonnant l'ordre direct, ont eu recours aux inversions. Mais que de pièges et de surprises dans les langues à inversion, que d'obscurités, que d'artifices et de défaillances de l'idée ! Le français est resté fidèle à l'ordre logique, comme s'il était tout raison ; la syntaxe française est incorruptible.

Ce qui n'est pas clair n'est pas français. Voilà pourquoi, malgré la beauté et la richesse de sa poésie, c'est par la prose que la langue française a régné, règne et règnera toujours. La prose accuse le nu de la pensée ; il n'est pas permis d'être faible avec elle. Notre langue est donc l'expression naturelle d'un peuple qui a reçu les impressions de tous les peuples de l'Europe, qui a placé le goût dans des opinions modérées et dont on peut dire que ses livres composent la bibliothèque du genre humain.

Telle est la substance du discours de Rivarol, un peu clarifié et mis en ordre, il faut le reconnaître, par la brillante analyse de M. Caro. Ce qui manque au lauréat de 1784, c'est la continuité dans l'inspiration, c'est la sûreté dans le goût. Il n'en est pas moins un de ces morceaux à des qualités de premier ordre et que rarement la philosophie du langage a rencontré un plus délicat et plus pénétrant interprète.

M. Caro compare au discours de Rivarol la composition de son concurrent, M. Schwab ; elle est lente d'allure, mais non dénuée de mérite. Pour M. Schwab, la cause de l'universalité de notre langue est une sorte d'ajustement et d'accommodation naturelle du goût français à celui des autres nations de l'Europe. Tout l'avantage de ce goût pourrait bien consister dans une certaine médiocrité qui le recommande auprès de ces nations. L'Allemagne rencontre, au contraire, un grand obstacle à la propagation de son idiome et de ses ouvrages dans l'originalité de son génie national, dont sa langue et sa littérature sont profondément empreintes.

L'allemand, ajoute M. Schwab, deviendra difficilement dominant en Europe, Cependant, trois circonstances pourraient amener ce résultat : 1° ou bien si la langue vient à s'altérer ; 2° ou bien s'il arrive que la culture d'esprit soit négligée dans la nation qui la parle ; 3° ou bien si cette nation perd son influence politique.

Nous voulons rester sur cette dernière considération, qui cache au fond sous des pages d'apparence très simple toute l'idée et tout l'espoir du bon patriote Schwab.

Nous voudrions pouvoir suivre M. Caro dans l'analyse et l'appréciation de "l'Homme intellectuel et moral." Il y découvre un Rivarol nouveau pour nous, un penseur, un métaphysicien, un psychologue, un novateur. Quand on étudiera désormais les psychologues et les moralistes qui ont honoré notre littérature, il faudra réserver une place plus large qu'on ne l'a fait à celui qui a marqué d'une note énergique et profonde certains traits de l'humaine nature, par exemple l'étonnement, comme la cause de la réflexion et du progrès, les passions, comme le ressort de tout notre être et un élément nécessaire de notre grandeur, le génie, qui est trouveur, jamais créateur, le talent, qui est un art mêlé d'enthousiasme, le goût, qui jouit et souffre, tandis que le jugement se contente d'approuver et de condamner.

Un événement singulier et fort rare, en cette saison, s'est produit à Rambouillet, près Paris. Un orage tout local, d'une violence extrême, s'est formé au-dessus de la ville. Ni à Versailles, ni à Paris, ni à dix lieues à la ronde, il n'y avait la moindre trace d'électricité atmosphérique. Les plus forts coups de tonnerre ont éclaté à onze heures et demie du matin ; l'orage, d'ailleurs, a été extrêmement court ; il faisait très froid : presque un froid de neige.

Un coup de foudre a tué raide un malheureux cultivateur nommé Robert et sa femme qui s'étaient imprudemment réfugiés sous un peuplier, entre deux des faubourgs de Rambouillet, Groussay et Grenouillière. L'arbre a été littéralement coupé en deux : les deux victimes ont été frappées à la tête : leur crâne était fracturé et percé d'un large trou, comme celui qu'aurait pu produire une balle de très gros calibre.

Une femme âgée, Mme Dudoil, qui se trouvait sous le même arbre, a eu seulement ses vêtements déchirés et tout troués ainsi qu'une brûlure à la tête. Elle a pu se sauver tout épouvantée de la mort de ses deux voisins, sans avoir entendu le coup de foudre.

Les deux victimes de l'accident, cultivateurs aisés de Rambouillet, laissent trois enfants déjà âgés ou établis.

Voici quelques uns des nouveaux jouets, qui vont être mis en vente, à Paris, pour les étrennes de 1884, avec une courte description :

"C'est, d'abord, une petite locomotive, marchant à la vapeur, et à laquelle son prix modique—2 fr. 95—assure un grand succès de vente.

"Puis un *danseur électrique*, qui se trémousse sur un minuscule tambour, grâce à l'action d'une toute petite pile ; coût : 2 fr. 50.

"Ajoutons que la pile est sèche, et que, par conséquent, les enfants ne courront aucun risque de s'abîmer les mains.

"Maintenant, une concurrence à Vaucanson : les camelots vendront au prix de 3 fr. un petit canard qui mangera du grain tout seul en agitant le cou. Le grain, retiré de son estomac, pourra servir indéfiniment.

"Parmi les jouets tout à fait bon marché, il y a la *couleuvre sifflante*, qui siffle toutes les fois qu'on lui pince la queue ; 50 cent.

"La *boîte à musique*, imperceptible orgue de barbarie, qui ne coûtera que 1 fr. 50, et jouera l'air qui fait fureur dans les cafés-concerts, cet hiver.

"L'amusement des enfants.... mais non pas la tranquillité des parents."

Tandis que les mauvaises langues prétendent, dit le *Figaro*, que nos capitaux filent à l'étranger, voici qu'une grande Compagnie américaine devient propriétaire, sur le boulevard, d'un immeuble colossal.

Depuis deux jours, la maison du café Riche et celle qui lui est contiguë dans la rue Le Peletier ont été achetées à M. Bignon par la Compagnie d'assurances sur la vie la New-York. Le prix, on le conçoit, est de quelques millions et s'élève à un fort joli chiffre. Heureux M. Bignon !

Le café Riche, fondé en 1790, ne disparaîtra pas pour cela : il restera toujours le restaurant cher aux gourmets du monde entier. Au rez-de-chaussée et à l'entresol, les plaisirs ; au-dessus, les affaires.

Quand le boulevard Haussmann sera enfin percé jusqu'au boulevard des Italiens, au coin principal du carrefour formé par la rue Le Peletier et ces deux avenues, sur 90 mètres de façade, le café Riche sera installé dans un hôtel magnifique : l'Hôtel de la *New York*.

Le divertissement populaire du mât de cocagne fut, à ce qu'on croit, imaginé à Paris en 1425, sous la domination anglaise, c'est-à-dire à l'une des époques les plus malheureuses de l'histoire de France. Voici ce que raconte le *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VII* :

"Le jour Saint-Leu et Saint-Gilles, qui fut au samedy premier jour de septembre, proposèrent aucuns de la paroisse faire un esbattement nouvel et le firent ; et fut tel ledit esbattement. Ils prindrent une perche bien longue de six toises ou près, et la fichèrent en terre, et, au droit bout du hault, mirent un panier, et dedans une grasse oüé (oie) et six blancs ; et oignirent très bien la perche, et puis fût crié que qui pourroit aller querre [quérir] ladite oüé en rampant contre mont, sans aide, la perche et panier il auroit, et l'oüé et les six blancs ; mais oncques nul, tant scout il bien gripper [grimper], n'y put avenir. Mais au soir, un jeune varlet qui avait grippé le plus hault, eut l'oüé, non pas le pannier, ne les six blancs, ne la perche : et fut fait ce droit, devant Quinquempoit, en la rue aux Oüé."

Cette rue est appelée, aujourd'hui, par corruption, la rue aux Ours.

Si le nombre des fumeurs augmente sans cesse, au grand profit du Trésor, le chiffre des priseurs, considérable aux premiers temps qui suivirent l'initiale importation due à Jean Nicot, tend à se circonscrire dans des limites de plus en plus restreintes.

Les deux catégories de consommateurs ne laissent pas, toutefois, que d'être encore assez largement représentées ;—or, beaucoup d'entre eux ne désireraient-ils pas connaître le moyen de parfumer le tabac dont ils font usage ?

La fève tonka y peut servir ; également l'ambre, quelques gommes, même quelques insectes odorants.

Mais le plus simple est d'imbiber un fragment de coton en rame de quelques gouttes de l'essence dont on préfère l'odeur,—de bergamote, de lavande, de thym, etc.,—et de la placer, dans un pli de papier brouillard, au fond du pot ou de la boîte, à fermeture hermétique, où l'on dépose soit la provision de tabac à priser, soit le tabac à fumer, les cigares, cigarettes, etc.

Ceux-ci s'imprègnent ainsi d'un parfum qui les rends plus agréables.

Genre de réclame à la mode :

Un facteur des télégraphes arrive chez vous à sept heures du matin. On vous éveille en sursaut ; vous saisissez le télégramme en tremblant et vous lisez : "Le meilleur chocolat est le chocolat X."

Un négociant de Marseille, qui a eu quatre fois dans une année ses bureaux visités par des malfaiteurs, a fait placer sur le mur extérieur de sa maison l'avis suivant :

"Avis à MM. les Voleurs de ne plus crocheter les portes, la caisse est vide."

Il paraît que la précaution est bonne, car depuis cet affichage personne n'a essayé d'entrer dans la maison.

Un homme très superstitieux causait avec un bon curé, de ces terreurs, de ces pressentiments, de ces prédictions comiques dont les salières, les couteaux en croix, le mauvais œil, etc, ont le monopole.

—Comment, monsieur l'abbé, vous ne croyez pas à cela ?

—Non !

—C'est incroyable ! Comment, cela ne vous fait rien d'être treize à table ?

—Ah ! ça, si !....cela me fait quelque chose ; mais c'est lorsqu'il n'y a à manger que pour douze.

Entre deux financiers, à la fin d'une journée de chasse :

—Mauvais tableau, dit l'un, deux cent vingt pièces seulement ! Triste chasse, triste année !

—Ce n'est pas étonnant, réplique l'autre avec bonhomie, l'année dernière, nous tirions avec du cinq tandis que, cette année, c'est avec du quatre et demi.

Un monsieur s'est endormi en wagon. Tout à coup, un brusque cahot le réveille à une arrivée en gare :

—Où diable sommes-nous ? s'écrie-t-il en se détirant et en bâillant comme un orléaniste qui attend Philippe VII.

—A "Côté des hommes," not' bon monsieur ! dit une brave femme avec un large sourire.

La bonne dame tenait sans doute à montrer qu'elle savait lire et avait pris l'enseigne du kiosque humanitaire pour un nom de ville.

Parc Monceaux.

Une bonne d'enfants surveille les ébats d'un jeune homme, âgé d'environ trois ans.

Une vieille dame, qui aime beaucoup les enfants, suit des yeux le petit, qui est très vif, très gentil, et dont les yeux annoncent beaucoup d'intelligence.

—Il est à croquer ! dit-elle à la bonne.

La bonne secoue la tête :

—Malheureusement, madame.

—Comment, malheureusement ?

—Oui, madame. Son père est comme qui dirait un peu simple d'esprit. Alors, sa mère et moi, nous entendons bien des gens dire en arrière : "Comment ça peut-il être le fils de cet imbécile de R....?"

—Et puis ?

—Alors, sa mère et moi, nous essayons de faire prendre au petit l'air un peu sot ; de lui faire faire gaga, couap, couap.... Mais il ne veut pas le petit entêté !

Politesse à deux tranchants.

Un parasite entre tout essoufflé dans la salle du festin :

—Mille pardons, chère madame, dit-il à la maîtresse de la maison, je ne vous croyais pas déjà à table.

—Mais, cher monsieur, répond celle-ci avec son plus gracieux sourire, vous n'avez aucun pardon à demander. Vous ne pouvez jamais arriver trop tard.

Distraction à la Newton.

On l'attribue à un membre de l'Académie des sciences de Paris, que nous ne nommerons pas.

Il est assez économe, ceci soit dit en passant pour l'intelligence de ce qui suit :

Il travaillait le soir, sa table éclairée de quatre bougies.

Son jeune secrétaire qui n'avait pas encore vu ce luxe de luminaire, se permet de s'en étonner tout haut.

—Mais, petit malheureux, dit le savant, tu ne vois donc pas que deux bougies seraient bien vite usées, tandis qu'à quatre elles s'useront chacune bien moins, et qu'il y aura profit sur l'ensemble ?

Le directeur d'un théâtre lyrique se lamente, devant Cadet, de ce qu'il est sans cesse obligé de changer son affiche, par suite des bronchites et enrouements de ses artistes.

—Je ne vois qu'un seul moyen de parer à cet inconvénient, dit Cadet de son air le plus grave : c'est que les directeurs exigent des chanteurs ce que le gouvernement exige des compagnies de chemin de fer.... Deux "voix" !

Un petit commis de magasin disait, dernièrement, devant Vivier :

—Puisque je ressemble à Molière, au physique, je ne vois pas pourquoi je ne ferais pas comme lui, un auteur comique.

Vivier, du ton le plus naturel :

—Vous savez qu'il a été, aussi, tapissier ?

Dans l'atelier de composition d'un journal quotidien de Park Row.

Les formes sont déjà serrées.

Le secrétaire de la rédaction—Dites donc, John, est-ce que vous perdez la coloquinte ? Voilà que vous avez fourré une publication de mariage dans l'article intitulé : Horreurs de 1882 !

Le chef d'atelier—C'est pourtant vrai. Après ça, le marié n'est qu'un pauvre diable qui gagne cinq dollars par semaine.

Le secrétaire—*All right, then !* Faites tirer !

Un vieillard, atteint du catarrhe le plus récalcitrant, et qui passe son temps à tousser dès que le temps se refroidit, est interpellé par la petite Henée :

—C'est-i vrai, dis, qu't'es un ruminant ?

—Un ruminant ?

—Oui, on nous a parlé, ce matin, à la pension, de ces bêtes-là ; c'est ceux qui sont sujets aux rhumes, pas ?

Un de nos abonnés, dit le *Figaro*, nous adresse la lettre suivante :

"J'ai vu, dernièrement, rue Linné, une affiche, émanant de la mairie, et ainsi conçue :

Ve arrondissement
Mairie du Panthéon
Ouverture des classes d'adultes et de dessin.

"Cette rédaction rappelle la légende de cet invalide qui avait reçu deux blessures, l'une à la cuisse droite, et l'autre... à Wagram !"

Emprunté au *Charivari* ;

—Voyons, mon ami, l'affaire n'est-elle pas magnifique ?.. Trois cent mille francs de dot... orpheline... donation au dernier vivant... que voulez-vous de plus ?

—Survivre.

Pensée profonde prise sur le mur d'une cellule, à Mazas :

—Les filous sont de pauvres petits oiseaux : on les met en cage pour les empêcher de voler !

Signé : Rossignol.

Calino a bon cœur, mais il est naturellement serré. Il rencontre dernièrement un ami de collège qui lui fait part de sa situation difficile.

—Combien te faudrait-il demande Calino avec intérêt.

—Cent francs me suffiraient.

—J'ai trouvé un moyen facile de te les procurer.

—Oh ! que tu es gentil ! fait l'ami tout ému.

—Tu sais qu'autrefois, pour aller en Angleterre, il fallait un passeport qui coûtait dix francs.

—Oui.

—Eh bien ! maintenant que les passeports sont abolis, tu n'as qu'à faire dix fois de suite le voyage, et tu auras gagné tes cent francs.

M. Fouqueteau, commissaire de police, à Paris, a procédé, récemment, à l'arrestation d'un gamin de seize ans, qui a commis de nombreuses escroqueries, à l'aide du truc que voici :

Ce précoce malfaiteur se rendait aux abords des bureaux de placement, et attendait jusqu'à ce qu'il vît sortir un individu dont le costume lui révélât un garçon marchand de vin.

Il s'approchait alors, et lui proposait, moyennant une somme de dix francs, l'achat du bulletin que le placeur venait de lui délivrer, et qui portait le nom du marchand de vin, auquel on l'adressait.

Le marché conclu, il se rendait chez le commerçant en question, qui l'embauchait.

Deux jours après son entrée en fonctions, on le voyait invariablement accourir effaré près de son patron et lui dire d'une voix alarmée :

"J'ai perdu la clef de la cave, et il ne reste plus de vin à servir au client."

Le patron descendait alors dans le sous-sol et se mettait à rechercher la fameuse clef que le maladroit avait égarée.

Pendant ce temps, le voleur remontait lestement au comptoir, s'emparait de la caisse et disparaissait.

En moins de deux mois, cet audacieux escroc a réussi à dévaliser ainsi, neuf débits de vin.

En renouvelant l'appel qu'ils font, tous les ans, à la charité publique pour secourir les pauvres, les bureaux de bienfaisance de chacun des vingt arrondissements de la ville de Paris, viennent de publier un état de leur situation financière pendant l'année 1882.

Nous trouvons, dans ces exposés, des chiffres et des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt. Prenons, au hasard, un des arrondissements du centre de Paris, le 7e.

Au cours de l'année dernière, il a été distribué aux pauvres, par le bureau de bienfaisance de cet arrondissement, pour 218,677 francs de secours, soit en argent, soit en vivres, vêtements, etc. La somme ci-dessus a été répartie entre environ 5,500 indigents comprenant 3,530 individus inscrits sur les contrôles comme étant indigents, et 1,155 malheureux secourus accidentellement.

Les secours en nature qui ont absorbé les sommes les plus fortes ont été ; le pain, qui figure pour la somme de 41,172 francs ; les secours spéciaux aux vieillards, aux aveugles et aux paralytiques, 29,248 francs ; la viande, 9,462 francs : les combustibles et comestibles divers, 6,115 francs ; les effets d'habillement et de coucher, 6,914 francs.

D'autre part, le personnel médical pour le traitement des malades à domicile a coûté 13,563 francs.

Les médicaments et les bains, 19,981 fr.

Enfin, les secours en argent ont absorbé une somme de 28,193 francs.

Si nous classons par catégories les secours donnés au cours du même exercice, nous trouvons que le nombre des malades traités à domicile a été de 1,819.

Les médecins ont donné 18,795 consultations gratuites, et il a été prêté 3,456 draps de lit.

Dernièrement, M. S...., entrepreneur de maçonnerie à Créteil, France, trouvait dans le bois de Vincennes, près de l'avenue de Gravelle, un sac de dame, qu'il ouvrit aussitôt. Ce sac renfermait pour près de 500,000 fr. de valeur.

M. S.... s'empressa d'aller déposer sa précieuse trouvaille entre les mains du commissaire de police de Charenton, qui a aussitôt avisé la préfecture.

Le propriétaire de cette fortune, M. A...., qui habite rue d'Amsterdam, est rentré, hier soir, en possession de son bien. Ce sac lui avait été volé, il y a quelques jours, en sortant de la gare de l'Ouest. Les voleurs, qui sont activement recherchés, n'avaient retiré du sac qu'une somme de 6,000 fr. en billets de banque et une broche en diamants d'une grande valeur.

Dialogue entendu sur le boulevard :

—C'est toi ? Je suis bien aise de te rencontrer...Parbleu ! tu vas me prêter cent francs.

—Tiens ! tu n'es pas gêné !

—Mon Dieu ! si... C'est même pour cela que....

Le petit X......., gommeux saintant, est à la fois le plus pommadé des crevés et le plus abruti des nocœurs.

On l'a défini :

Le bonbon à liqueur.

—Ainsi il vous a donné un soufflet ?

—Formidable.

—Oh ! voilà une injure qui demande du sang.

—Vous avez raison, je vais me faire poser des sangsues.

Madame est en grande conférence avec sa couturière.

Arrive la femme de chambre ;

—Madame, c'est le docteur.

—Le docteur !.... Je ne peux pas recevoir.... Dites-lui que je suis malade.

Un riche propriétaire disait à un pauvre homme qui avait une maison proche de Meudon, sur le même coteau :

—J'ai plus belle vue que vous.

—Vous me pardonnerez, monsieur ; car de ma maison je vois votre château et de votre château vous voyez ma maison qui n'est qu'une bicoque.

—Je viens de rencontrer votre neveu. C'est bien l'être le plus assommant que je connaisse.

A qui le dites vous ! Heureusement que je n'ai pas souvent sa visite.

—Et comment avez-vous obtenu ce résultat ?

—Oh ! mon Dieu, c'est bien simple. Je lui prête dix louis en lui disant de me les rapporter la première fois qu'il viendra me voir. Et je vous prie de croire qu'il ne vient pas souvent !

Voulez-vous tricoter des bas, des brassières irrétrécissables ?

Enveloppez votre laine dans une mousseline et mettez-là à la cave pendant quarante-huit heures. Laissez sécher devant un feu doux, et votre laine sera en parfait état pour être tricotée. Faites de même avant de vous servir des ganses, galons de laine, garnitures, etc, et vous éviterez mille petits inconvénients dans votre travail.

Mme C.... a une bonne qui a l'habitude d'interpréter à sa façon les ordres qu'elle reçoit.

—Allez me chercher la *France*, lui dit hier sa maîtresse.

La bonne descend et remonte avec la *Patrie*.

—Mais, je vous ai demandé la *France*.

—Eh bien ! est-ce que la patrie ce n'est pas la France ? répond d'un air attendri la servante.

Maintenant que les femmes font leur doctorat et professent la médecine, bien des personnes nous demandent si, en leur écrivant, on doit dire *docteur* ou *doctoresse*.

Nous croyons que, de même qu'en s'adressant à une femme, professeur de chant ou de piano, on écrit à Madame X...., professeur, etc., quand il s'agit d'une dame ou d'une demoiselle qui s'occupe de médecine, on peut dire : Madame ou Mademoiselle X...., docteur en médecine.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi 15 décembre 1883.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges	Balances
Jusqu'à cette semaine	$2,302,516 84	$236,561 83
Même temps la semaine dern.	2,161,739 14	165,203 27

ARGENT AMÉRICAIN.

Argent américain (écus) ... pair
de (un ½ dollar) ... 85c
Prix de l'argent en lingot à Londres ... 50 13/16d
A la Nlle-Orléans ... $1.10¼

MONNAIES ÉTRANGÈRES

Dollar mexicain	86½ @	87
Pièces de 5 francs	— @	—
Pièces de 20 francs	$3.80 @	3.90
Souverains	4.75 @	4.85
Pièces de 10 thalers	7.50 @	—
Doublons espagnols	[illegible]	
Doublons patriotes	15.35	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	19.25 @	19.40
Or de l'Amérique du Sud	90c. par pes	
20 marcs prussiens	4.60 @	4.75
Or de la Californie	7 0/0 @ 0/0 esc	
Or américain, poids léger	95 @ 99	
Or américain mutilé	5 @ 0/0 escompte	

MARCHÉ MONÉTAIRE

L'argent est en bonne demande et le marché est ferme.

Prêts sur demande : aux banques 8 pour cent ; en dehors des banques 7 à 8 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit : Papier de commerce exceptionnel 7 à 8 pour cent de A1 ... 8 à — "
Prêts sur garanties collatérales ... 7 à 8 pour cent
Hypothèque A1 ... 8 à — "

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 93⅞ à 94.

Le STERLING est stable.
Connaissement de navire et A1 ... 479½ à 480
Traites de banques (sommes fortes) ... 481½
de (sommes faibles) ... 482
à Soixante jours

LES FRANCS sont stable.
Francs de commerce ... 5.26¼ à —
Traites de banques, nominales 5.22½ à 5.21¼
à Soixante jours.

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Fen ... de commerce à 50c d'esc.
Les Banques tirent des chèques nominaux au pair par $1000

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques :

	offre.	dem
U. S. 4 0/0 ...	123	—
do à Londres	120½ ex-coup	

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE-ORLÉANS.

Bureau à 10 A. M.
10,000 Louisiana 7s ... 67⅞
10,000 Bons à Prime ... 58⅝
15,000 ...do... V déc et int ... 58⅝
Le 7's 67⅞ 68 ... Prime 58⅝ 58⅝

Bureau à 12.
Le 7's 67⅞ 68 ... Prime 58⅝ 58⅝

Bureau à 2 P M.
Le 7's 67⅞ 68 ... Prime 58⅝ 58⅝

Bureau à 3:15 P. M.
Le 7's 67⅞ 68 ... Prime 58⅝ 58⅝

ACTIONS ET BONDS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Canal & Banking Co.	100	—	128½
Citizens	100	122	124½
Germania National	100	140	—
Germania Savings	100	115	117½
Hibernia National	100	133	—
Louisiana National	100	—	—
Metro. Loan & Savings	100	108½	—
Mutual National	100	125	130
N. O. National	100	—	—
People's	50	61	—
State National	100	140	150
Union National	100	117½	120
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins.	100	117	120
Factors and Traders Ins.	100	124	126
Firemen's	50	—	—
Germania Insurance Co.	100	120	—
Hibernia Insurance	100	—	—
Home Ins.	40	40½	41½
Hope Insurance	100	108½	111½
Lafayette	50	59½	63
Merchants Mutual	100	115⅞	117½
Mechanics & Traders Ins.	100	121½	123
N. Orleans Insurance As.	30	35½	—
New Orleans Ins Co.	50	62½	63½
People's Insurance	25	31½	—
Sun Mutual Insurance	100	—	—
Southern Insurance Co.	100	—	—
Teutonia	100	123	127½
Chemins de fer Urbains.			
Carrollton	100	102	101
Crescent City	100	95	96
Canal and Claiborne	100	—	—
New Orleans City	100	100¾	102½
Orleans	50	46½	48½
St. Charles Street	50	66½	67½
Actions Diverses.			
Bienville Oil Works Co.	100	—	—
C C Sugar Refinery	100	—	—
C. City Slaughter House	50	41½	41⅝
Ins. Bonded Warehouse	100	—	—
Jeffer. City Gas Light Co.	100	60	—
Louisiana Ice Manu Co.	50	28	30
Louisiana State Lottery Company	100	—	—
Louisiana Oil Company	100	70	75
Metairie Cemetery Ass.	100	—	—
N O Gas Light Company	100	86½	86⅝
N. O. Waterworks Co.	100	52½	53½
Planters Crescent Oil C	100	—	—
Sugar Shed Company	50	—	—
Stern Fert & Chem Mfg Co	50	—	—
Southern Mfg & Export g Co	100	—	—
Southwestern Brush Electric Light Co.	100	92	97
Nouveaux Bons d'Etat			
Louisiana Sevens		67⅞	68
— Twos		—	—
— Fours		—	—
— Threes(Baby Bonds		63½	63½
Bons de Ville.		Offre	Demande
Premiums, Issued 1875		58⅝	58⅝
Premium drawn number		162½	—
Privilèges sur bons à prime		—	—
Consolidés 6s		102	104½
City Cons. Ex		102½	103½
Extended 6s		96½	96⅝
City 6 0/0 certificates		99	101
City 6 0/0 Cts. for Cons Coup		101½	102
Other City Bonds issued 1852		—	—
Bons Divers.			
Canal & Claib. St. rr mort.		—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
Jack. R. R. 1st mort.		100⅞	—
Jack. R. R. 2d mor coup		—	—
Jack. R. R. 2d mor. dbt B		—	118
Morgans La T 1st gold mort		—	—
N O Pacific RR 1st gold mtge.		87½	91
St Charles Hotel Co mortgage		—	—
N. O. City RR Co mort.		—	100½
St Charles St RR mortgage		—	115
N.O. Waterworks Co mrt		—	115
La Ice Mfr mort		—	—
Levee Steam Cotton Press Mt'ge		—	—
Certificats et Warrants.			
State Warrants—			
1853 Constitutional		97	99
1853 Ordinary		92½	—
Police Jts		—	—
Certificats d'école d'Etat		—	—
City Time Cts		63½	65½
Jan. 1879, In't Cert		50	—
Certificats émis en vertu de la l'acte 93 de 1880		56	60
Unpaid State Coupons, No 13 (Jan 1 1880)		26⅝	27½
do prior to No 12		60	—
Unpaid city coupons		—	—
do Consolidated		—	—
Half paid Coupons		—	—
State School warrant		—	—

1 Avec Dividende. 2 Sans Dividende
3 Avec Coupon. 4 Sans Coupon.
5 Crossman's Issue 6 New Stock

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

[Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton du New Orleans Cotton Exchange.]

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLÉANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 6750 balles, comprenant 400 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est facile.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats 300 balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	nom	nom	nom
Ordinary	8⅝	8⅝	8⅝
Good Ordinary	9⅛	9⅛	9⅛
Low Middling	9⅝	9⅝	9⅝
Middling	10	10	10⅛
Good Middling	10¼	10¼	10⅜
Middling Fair	10⅝	10⅝	10⅝
Fair	11	11	11

FUTURES.

Faible

Décembre 9,92 à ——; janv. 9,99 à 10,00; février 10 17 à ——; mars 10,34 à 1035; avril 10,49 à 10,50; mai 10,64 à 10,65; juin 10,78 à 10,80; juillet 10,92 à 10,93; août 11 1 à 11,02; septembre —— à ——.

Les ventes comprennent 38,700 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling était coté : à Galveston à 9⅞ ; à Mobile à 9¾ ; à Savannah à 9¾ ; à Charleston à 10 ; à Wilmington à 9¾ ; à Norfolk à 9 13/16 ; à Baltimore 10¼ ; à New York 10 7/16 ; à Boston à 10¼ ; à Memphis à 9¾ ; à Augusta à 9½ ; à Philadelphie à 10⅝ ; à Cincinnati à 9⅞ ; à St-Louis à 9 13/16.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Inactif.

Cotes : ordinary 8 3/16 ; good ordinary 9 7/16 ; strict good ordinary 9 13/16 ; low middling 10 1/16 ; middling uplands 10 7/16 ; middling Orleans 10 11/16 ; middling Texas 10 11/16.

FUTURES.

A peine stable.

Décembre 10,32 à 10,34 ; janv. 10,38 à 10,39 ; février 10,53 à 10,54 ; mars 10,68 à 10,69 ; avril 10,83 à 10,84 ; mai 10,96 à 10,97 ; juin 11,08 à 11,09 ; juillet 11 19 à 11,20 ; août 11,29 à 11,30 ; septembre 10,95 à 10,98 ; octobre 10,56 à —— ; novembre 10,43 à 10,45.

MOUVEMENTS DU COTON.

RECETTE NETTE—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 994,720 balles ; même temps l'année dernière, 691,299 balles ; à tous les ports des Etats-Unis, 2,998,979 balles ; même temps l'année dernière, 2,927,035 balles.

EXPORTATION A L'ÉTRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 513,658 balles ; même temps l'année dernière, 497,840 balles ; de tous les ports des Etats-Unis, 1,520,554 balles ; même temps l'année dernière, 1,749,929 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 427,527 balles ; même temps l'année dernière, 277,783 balles ; à tous les ports des Etats-Unis, 1,212,775 balles ; même temps l'année dernière, 949,087 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Plat et irrégulier.

Cotes—5 13/16d pour les middling upland et 6d pour le middling Orleans.

FUTURES.

5 p m—Plus facile.

MARCHÉ DU HAVRE.

Calme.

Cotes—72 fr. pour le Très Ordinaire [sur place] et 72 fr. pour le Low Middling [sur mer].

PRODUITS DE LA LOUISIANE

Nos cotes représentent le marché en gros sur la levée pour le sucre et à la Bourse pour le riz.

SUCRE ET MÉLASSE.

Le sucre est calme et plus facile.

Le marché à la mélasse est calme.

Reçu aujourd'hui 936 boucauts et 3361 barils de sucre et 5706 de mélasse.

Reçu depuis le 1er septembre 45,502 boucauts et 144,312 barils de sucre et 164,428 barils de mélasse.

SUCRE—

Inferior	3½ @	4¼
Commun	4⅞ @	5
Good common	5 @	5¼
Fair	5¼ @	
Good fair	5⅜ @	
Fully fair	5½ @	5⅝
Prime	5⅝ @	5⅞
Strictly prime	6 @	
Choice		
Seconds		
Jaune clarifié	5¾ @	6⅛
Gray Clarified	6⅛ @	7
Off whites	6⅞ @	6⅞
Choice whites	7 @	7¼
Standard whites	7⅜ @	
Granulated	7⅞ @	8

MÉLASSE—

Choix	45 @	47
Strictly prime	41 @	43
Good prime	39 @	40
Prime	36 @	38
Fair	28 @	32
Commun	20 @	25
Inferior		
Centrifugal		
Sirop	20 @	30
Fermenting stock 4 à 8c plus bas.		nominal

CITY REFINERY SUGAR—Il y a une bonne demande.

Cut loaf 8⅞ à —c la livre ; Crushed nom. ; granulated 8⅛c ; powdered 8⅜ à —— ; Standard A's 7⅝ à ——; Off A's 7½ à —— Confectioners' A's 7⅜ ; Seconds ——.

REFINERY MOLASSES—28 à 29c le gallon.

RIZ CLEAN—Le marché est inactif.

Prix à la Bourse—CLEAN :

Choice		nominal
Prime	5¾ @	6
Good	5 @	5⅛
Fair	4⅝ @	4⅞
Ordinary	4¼ @	4½
Common		
Sur Common	3¾ @	4
No. 2		

RIZ BRUT—Le marché est calme. $3 50 à 4 60 le baril de 162 livres, selon la qualité.

FARINE ET GRUS.

Les prix suivants sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent 25 à 50c de plus par baril, selon la qualité.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse.

FARINE—Le marché est calme.

Fancy 5 20 à 5 40 le baril ; choix 4 87½ à 5 00 ; family 4 25 à 4 62½.

FARINE DE MAIS—2 60 à ——.

AU DEHORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $7 00 à 7 12½ la livre, extra fancy $6 00 à $6 25. Minnesota flour, bakers $5 90 à 6 00 ; patente $7 00 à 7 25.

GRUAU MEAL—3 50 à 3 60 pour le choix.

GRU FIN—Choice—$3 50 à 3 60 ; fair $3 15 à 3 20.

GRU—Nominal à à 60.

GRAINS ET FOURRAGES.

[Nos cotes sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent aux prix suivants : mais 3c de plus par boisseau ; avoine 3 à 4c de plus par boisseau ; son 5 à 8½c de plus par 100 lbs. et foin $2 à 3 de plus par tonneau.]

MAIS—Le marché est coté à 59 à — le boisseau pour le blanc ; 59 à 60 pour le jaune et 58 à — pour le mêlé.

AVOINE—De l'Ouest — 43 à 44. Texas Rust proof — à 46 ; No 2 Texas 40 à 43, selon la qualité.

SON—92½ à ——.

FOIN—Strictly Choix à $17 00 à —— ; prime to strictly prime à $14 00 à 16 00 le tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros :

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$14 75

VIANDES SALÉES SÈCHES — Epaules 6,15 à ——, short rib sides 7⅝ à —— ; long clear 7⅝ à ——.

BACON—Epaules 6⅝ à — ; short rib sides — à 9⅛ ; long clear sides, — à 9⅛ ; short clear sides — à ——.

GRAISSE—En tierçons, raffiné 9 à ——.

JAMBONS—14 à 14½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros ; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles de cochon.

MICELLANEOUS HOG PRODUCTS — Pig pork $13 00 le baril, $7 40 à 7 50 le demi baril. Rump pork $12 00 le baril, extra prime pork $11 00. Pigs feet $10 00 le baril. Tongues 7¼c.

BREAKFAST BACON—11 la livre.

BŒUFS—Choice family mess beef $14 00 à 14 50 le baril, $7 75 à 8 le demi-baril ; ordinary mess beef $12 50 à 12 00 le baril, Fulton market $9 00 à 9 25 par demi-baril. Roll Beef $19 00 à —— le baril.

ÉPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFÉ—Prime —— à 13⅛ ; good —— à 13¼ ; fair —— à 13⅛ ; ordinary — à 11c la livre ; common —— à 10¼.

THÉ—Oolong, fair à medium 17 à 18 ; fine à finest 40 à 55 ; Imperials, common à fair 20 à 28 ; fair à medium 30 à 60 ; fine à finest 45 à 75 ; Hyson et Young Hyson 22 à 30 fine à finest 35 à 65.

BEURRE — Western creamery, strictly fancy 43 à 44 ; fine 37 à 38 ; western creamery good to prime 31 à 32 ; western dairy choice 25 à — ; do prime 19 à 20 ; Western dairy good 15 à 16 ; common 8 à 10.

FROMAGE—New York cream, à 14 à 14½ ; Young America 15 à ——c ; western full cream flats — à 11 ; choice Illinois part skims à ⅛ à 9 ; prime Illinois part skims 7½ à 8 ; good 6½ à 7c.

SAVON—De la Louisiane—Magnolia—family 4 à 4½ la livre ; olive 5 à 5¼ ; dark mottled 4c ; Keller's—Magnolia 4 à 4¼c ; Eagle 3¼ à 3¾ ; Olive 4⅞ à 5. De l'Ouest—Kirk's—Olive 5⅛ à 5¼ ; Blue India 5¾ à 6 ; St. Bellis XXX German Olive 4¾ à 4¾c ; Procter & Gamble Olive 5¼ à 5½c ; German Olive 5 à — ; Family 4¾ à 4⅞ ; miscellaneous, Red Castile 7½ à 8½ ; White Castile 9½ à 10¼.

SEL—City Coarse 75c ; Gretna Coarse 70c ; City Fine 90c ; Gretna Fine 90c ; City Crushed $2 00. Rock Salt 1c la livre ; pocket salt 1¾ à 6½, selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weight 14⅝ à 15c la livre.

AMIDON—4c

FRUITS ET NOIX.

Les petits lots se vendent aux prix suivants :

DU PAYS—Oranges de la Lne $8 50 à 9 50 le bl. Pommes, choice to fancy $4 00 à 4 50, fair to good $2 50 à 3 50 le bl ; Poires de la Californie $3 50 à 4 50 la bte, Pacanes louisianaises 5 à 18c la livre ; Pacanes du Texas 7 à 12c la livre, pistaches rouges 9½ la livre, celles de la Virginie 10½ à 11c. Pêches sèches de l'Ouest 8½ ; Pommes sèches de l'Ouest, choice 8 à 8½c ; fancy sliced de l'Est 9½ à 10, évaporées 16.

ETRANGERS—Citrons Palerme $3 50 à 4 00 la boîte. Messine —— à —— ; Raisins layer à $2 25 la boîte ; en demi-boîte $1 50, en quart de boîte 70c ; Londres layer, $2 75, en demi-boîte $1 60, en quart de boîte 85c ; en quart flats $1 10, Sultana Raisins 11c la livre ; Bananes $1 00 le régime ; Figues bananes $1 50 à $2 50 le régime. Raisins de Malaga, en barillets $4 00, les barils $7. Dattes 7c la livre. Dates persanes 11c la livre en boîte. Currants nouveaux 7¼ à 7½c le livre. Figues sèches—layers 16c la livre, boîtes ovales 16c. Figues de Naples $2 25 la boîte. Prunes 7½c la livre. Citrons 20c la livre. Châtaignes italiennes 13 à 15c la livre. Amandes 21 la livre. Noix du Brésil 14c la livre. Filberts à 15c. Noix anglaises 17½c ; de française à 12c. Noix de Cocos à $45 00 la 1000, 5c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton $12 00 par ton. ex-levée, oil cake. $23 50 à 24 00 par long ton. pour le prime, farine de graine de coton 23 50 à 24 00 par long ton. ex-levée ; huile de coton crue, 36 à 37c le gallon ex-levée, huile raffinée, old 40 à 43, cooking oil 46 à 50.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE

[Nos cotes représentent les prix en gros en landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ⅛ à ¼c par livre en lots.]

POMMES DE TERRE—Ohio River Peerless, Russetts et Early Rose $1 60 à 1 65 le baril ; Bulk $1 40 à 1 50.

OIGNONS—De l'Est et de l'Ouest 1 75 à 2 25.

AIL—Espagnol et Italien 60 à 75c le paquet.

CHOUX—Bulk Chicago $17 à 18 le 100.

CHOUCROUTE — De l'Ouest — St-Louis, et Chicago 11 00 à 12 00 le baril.

HARICOTS—Northern white mediums choice nouveau 5¼ à 5½c la livre ; prime de 5, white kidney, 6½ ; red cheux à 9½c ; western white choice—il n'y en a pas ; western red kidney, il n'y en a pas, pois verts nouveaux 2½ à 3.

VOLAILLES—Grosses volailles de l'ouest 4 50 à 5 00 la douz ; poulets $2 50 à 3 50 ; canards $4 à 4 25 ; oies $6 00 à 6 50 ; dindes $12 00 à 15 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50 ; poulets $2 00 à 2 50 ; canards nom. ; oies $5 00 à 5 50 ; dindes $10 à 12 ; jeunes $7 00 à 9 00.

ŒUFS—Ceux de l'ouest 25 à 27c, ceux de la Louisiane 31 à 32.

SUIF—7½ à —c la livre pour celui de la ville à — à 6½ celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—23 à 24c la livre.

MIEL—Strained 50 à 80c le gallon.

LAINE—Burry 10 à 15c la livre ; Louisiane clear 20 à 21c ; clear lake 22 à —c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus ⅞c ; steer et peaux de vaches 2? 70 livres 5½c ; kips, 14 à 20 livres, 8c ; peaux de veau — à 75c pièce.

PEAUX DE CAMPAGNE — Green salted 6½ à 7c, dry flint 12 ; dry salted 10 à 10½ la livre ; damaged green hides 2c off. damaged dry ⅓c off.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 3 50 castor (opened) 50c à $1 00 pièce ; loutre 10 à —c pièce ; raccoons 1 à 12c ; renard 10 à 0c, chat sauvage 5 à 10c, skunk 5 à 25c ; rat musqué 7 à 8c, possum 5 à 7c.

PEAUX—Chevreuil 25 à —c la livre ; mouton 10 à 60c pièce ; chèvre 10 à 30c ; crocodile, salée, 5 pieds et au-dessus, 50 à 55c pièce ; au-dessous de 5 pieds 15 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 2½c la livre ; grise 1½ à 2 noire 3½ à —.

PLUMES—Best plumes d'oies à 65 à 75c la liv., deuxième qualité 55 à 60.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à — le ... de vaches — à — le

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Qualités pour l'exportation—Low lugs 6½ à 7½c. Low leaf 7½ à 8, medium leaf 8½ à 9, good et fine leaf nom. Cuttings sorts — Lugs 8 à 11, leaf 12 à à 25.

Le stock en vente est faible.

TABAC MANUFACTURÉ—Fine plug 50 à $1 05 la liv ; fine medium 53 à 62c ; Bright quarters, common sound 25 à 40c ; common—11-inch 4's et 5's 25 à 35c. Bright navy, 4's et 5's, 30 à 50c. Black sweet 25 à 50. No 1, 6's et 10's, dark black sweet 25 à 50. Navy livre, black 40 à 55c, navy 3's black 30 à 45c. Fancy styles (full) naturelle, 50 à 80c ; No 1 livre ou tranfancy 70 à $1 05.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, 2 25 à ——, goudron $4 25 à 4 50 le baril. 2 50 à — le demi baril Resine—D et E $1 50, F et G $1 60, H $1 70, I $1 90, K $2 15, M $2 50, N $2 75. Essence de térébenthine 30½ à —, tebbing à 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—Bagging, 1⅝ livres, 10⅛c la yarde ; 2 livres 11½c ; 2¼ livres, 12 ; baling twine 12c la livre.

COTTON TIES—$1 35 net le paquet pour les Arrow et Delta.

CHARBON

PITTSBURG—Détail—Famille 50c le baril ; bateaux $5 00 ; cataracte $9 50 à 10 50 le tas ; bateau 45c à — le baril ; steamer $4 50 le tonneau ; en gros 31 à 33c le baril.

ALABAMA—Pratt steam coal 40c le baril. Helena coal, pour familles, 50c ; Pratts coal sur chars, pour le L and N R R $4 50 le ton. ; Helena coal de $4 50 le ton

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock
Bœufs du Texas	1151	1156	467
Veaux	1421	1168	302
Cochons	758	949	242
Moutons	227	227	—
Vaches à lait	56	33	33

PRIX DES BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—		
Smooth fat per liv. gross	5 @	5½
Good fat par liv. gross	4 @	4½
Fair to common	3 @	3½
MISSISSIPPI, ALABAMA, ETC GRASS CATTLE—1re qualité, par tête	28 00 @	30 00
2me qualité, par tête	16 00 @	24 00
Vaches communes et vieilles	8 00 @	13 00
VEAUX—1re qualité, par tête	8 00 @	10 00
2me qualité, par tête	6 00 @	7 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	9 00 @	11 00
2me qualité, par tête	7 00 @	8 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	5½ @	6¼
Fair par liv. gross	4 @	5
MOUTONS—Good fat, par tête	2 50 @	3 50
Fair, par tête	2 00 @	2 50
Common, par tête	1 50 @	2 00
VACHES LAITIÈRES—1re qualité, par tête	75 00 @	100 00
2me qualité, par tête	50 00 @	60 00
3me qualité, par tête	25 00 @	35 00

Cotes du Mechanics and Traders Lumbermen's Exchange.

LUMBER, TIMBER AND SHINGLES—

YELLOW PINE—For building, furnished to sizes up to 6x8, 32 feet long ⅌ 1,000	$14 00 @ 16 00
For building, Timber over 32 long	16 00 @ 20 00
Boards, 1, 1¼, 1½ @ 12 in, merchant	15 00 @ 16 00
Boards, 1, 1¼, 1½ @ 12 in, clear	16 00 @ 17 00
Boards for sheathing	9 00 @ 10 00
Weather boarding	13 00 @ 14 00
Weather boarding dressed	16 00 @ 17 00
Flooring, dressed 1¼ inch merch.	22 50 @ 25 00
Flooring, dressed 1¼ inches clear	25 00 @ 27 50
Flooring, 1¼ in. clear, gallery	30 00 @ 32 50
Flooring, 1¼ in., clear, square edge	22 50 @ 25 00
Ceiling, dressed, ⅝ and ½ in., merchantable	13 00 @ 14 00
Ceiling, dressed, ⅝ and ½ inch, clear face	18 00 @ 20 00
Shelving, or base dressed	18 00 @ 20 00
Shelving double dressed	20 00 @ 22 50
Wharf timber per R foot	10 @ 12c
Wharf timber 12x12 square	@ 15¼
Cottonwood boards and plank	12 00 @ 14 00
CYPRESS — Sills, fence posts, sleepers	$18 00 @ 20 00
Boards, 1¼, 1½ and 2 inches, pr. seasoned	27 50 @ 32 50
Boards, 1, 1¼, 1½ and 2 in., ch.	32 50 @ 35 00
Cooler plank, 2, 2 1/3 and 3 in.	35 00 @ 45 00
Box boards	14 00 @ 15 00
Cedar in logs	@ 3½c
Cedar sawed	4½c
WALNUT—Ohio river 1 à 4 inch	100 00 @ 150 00
Arkansas river	75 00 @ 80 00
Black river	85 00 @ 150 00
Mahogany in logs	10 @ 12c
Mahogany sawed	12½ @ 15c
OAK—Ohio river, 1 à 4 inches	50 00 @ 60 00
OAK—White, 1 à 4 inches	60 00 @ 80 00
SHINGLES—20 in. guaranteed	4 25 @ 4 50
20 inches merchantable	3 75 @ 4 00
LATHS—Plaster	2 25 @ 2 50
BUILDING MATERIALS—	
BRICK—Red building, ⅌ 1,000	8 50 @ 10 00
Lake building, ⅌ 1,000	9 50 @ 11 00
Lake paving, ⅌ 1,000	11 50 @ 13 50
American fire, ⅌ 1,000	27 00 @ 30 00
English fire, ⅌ 1,000	33 00 @ 35 00
LIME—Alabama, ⅌ bbl	1 05 @ 1 25
Western, ⅌ bbl	1 05 @ 1 50

CEMENT—Portland, ⅌ bbl	3 25 @	2 75
Rosendale ⅌ bbl	1 75 @	2 15
Western ⅌ bbl	1 40 @	1 50
PLASTER—Calcined, ⅌ bbl	1 85 @	2 25
Hair, plaster, ⅌ lb	06 @	
SAND—River, ⅌ bbl	@	20
Yellow ⅌ bbl	24 @	30
White, ⅌ bbl	25 @	60
Ballast ⅌ bb	@	20
TILES—English ridge, each	18 @	20
Fire tiles	80c @	1 00
SLATE—Bangor quarry, ⅌ sq're.	6 25 @	8 00
Virginia quarry, ⅌ square	6 00 @	6 50
Chapman quarry, ⅌ square	7 50 @	10 00
Purple, ⅌ square	6 25 @	7 25
English quarry, ⅌ square	8 00 @	9 00
FLAG STONE—		
German 16x16 ⅌ yard	$	1 80
German 19½x19½ ⅌ yard		1 90
German 22½x22½ ⅌ yard		2 00
German 28½x22½ ⅌ yard		2 00
MISCELLANEOUS		
Stillinger pavement, Laid		2 65
Slate slabs and hearths per sqr ft	45 @	50
IRON—		
Bars round and Square—1 to ⅝ ⅌ 100	2 35 @	2 50
Bars, flat, 1½ to 4x⅝ inches ⅌ 100	2 25 @	2 50
Bands, light, 2 to 6x½ inches ⅌ 100	@	2 90
Bands, heavy, 3½ to 6x½ inches ⅌ 100	@	2 55
Hoops, ⅝ and 9/16, 17 to 20 G per lb	@	5 50
Sheet 10 to 14 G per lb	3 50 @	
Sheet, galvanized, 26 G per lb	8½ @	
Roofing	@	1 10
NAILS—		
Ten d nails ⅌ keg	3 10 @	3 15
Cut spikes ⅌ keg	3 25 @	3 40
TIN—		
Roofing, 1x20x28 inches ⅌	16 50 @	
I. C. 1x20x28 inches ⅌ box	12 50 @	
1x14x20 inches ⅌ box	8 25 @	
I. C. 14x20 inches ⅌ box	6 25 @	
Block ⅌ lb	24 @	
COPPER—		
Roofing per lb	@	21½
Brazier's sheets 12 lb and over	@	23½
BRASS—		
Sheet	@	27
ZINC—		
Sheet	@	7
LEAD—		
Pig		5½
Sheet		6½
Pipe		8½
PAINTS		
White Lead, strictly pure per lb	6½ @	6¾
Red—Painters per lb	6½ @	7½
Red—Extra per lb		07
OILS		
Linseed—Raw per gal	58 @	60
Linseed—Boiled per gal	61 @	62
Lard—Winter per gal	90 @	95
Lard No 1	70 @	75
Cotton seed	48 @	
TURPENTINE	39 @	40

VINS ET LIQUEURS.

New Orleans claret par barillet	$42 00	
" boîte	2 80	
" Malaga par baril et	55 00	
ALCOOL—le gallon	$2 37 à	2 40
BRANDIES—Du pays, le gallon	$1 00 à	1 50
Pêche—vieux, le gallon	1 10 à	1 25
Pomme	2 35 à	2 75
Cognac importé—1877, le gal.	4 80 à	—
1872	5 50 à	—
1870	5 75 à	—
1866	6 50 à	—
1860	7 40 à	—
1858	8 00 à	—
1848	10 50	—
Otard Dupuy & Co's Cognacs 1878	5 50 à	
do do do do 1870	7 00 à	
do do do do 1854	9 00 à	—
do do do do 1848	10 25 à	—
GENIÈVRE—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par galon	1 20 à	—
Hollande, par gal	2 75 à	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	2 15 à	2 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	8 50 à	9 00
Holland par caisse	7 50 à	—
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 p. c. de preuve, par gal	1 17 à	1 18
Ouest	1 17 à	1 18
Bourbon	1 40 à	3 50
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 00 à	4 25
Irlandais importé	4 00 à	4 25
RHUM—Nlle-Angleterre	1 45 à	
Jamaïque	3 25 à	5 50
Santa-Cruz	3 65 à	4 25
CHAMPAGNES—Rœderer Carte Blanche, qts par douz.	36 00 à	—
Piper Heidsieck, qts par douz.	27 00 à	—
Krug & Co. qts par douz.	22 50 à	—
Moet & Chandon — Sillery Mousseux, par douz.	24 00 à	
Cremant, Ay par douz.	28 00 à	
Pintes, $2 en plus		
G H Mumm & Co Dry Verzenay	24 75 à	
Extra Dry	28 00 à	
VIN—Californie Claret, le gal.	80 à	85
Zinfandel, No 1, le gal.	70 à	75
Clarets Importés—Ordinaire par bar	57 00 à	60 00
Clarets de famille, le bar	70 00 à	80 00
Clarets fins, le bar	90 00 à	175 00
Médoc, la caisse	6 00 à	
St. Julien, la caisse	6 50 à	
Margaux, la caisse	7 00 à	
Pontet Canet, la caisse	10 00 à	
Larose, la caisse	12 00 à	
Léoville, la caisse	12 00 à	
Château Lafitte, la caisse	24 00 à	
Ordinaire, la caisse	3 20 à	3 50
Château Dillon, le cask	120 à	
Blanquefort, p. cask	100 à	
Château Dillon la caisse	7 50 à	
VIN BLANC—Californie en ... le galon		
Importé de famille, le bar	57 00 à	58 00
Importé, fin, le bar	85 00 à	90 00
[illegible]	90 00 à	175 00
Graves la caisse	6 00 à	
Sauternes, la caisse	6 00 à	
Haut Sauternes, la caisse	10 00 à	
Latour Blanche, la caisse	19 00 à	
Château Yquem, la caisse	24 00 à	30 00
Ordinaire, la caisse	3 50 à	
Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madère Cette, le gal	1 00 à	1 10
Madère, genuine line le gal.	2 50 à	5 00
Madère la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gal	1 00 à	1 10
Sherry genuine Xérès, le gal.	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	9 00 à	25 00
Port wines, le gal	1 30 à	4 00

Chemin de fer de la rue du Canal, de City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain : distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc ; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi : rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue de Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double commençant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ : Levée près Dumaine. Parcours : Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour : Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ, coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique ; il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

FEUILLETON.

No 27 Commencé le 16 nov.

LA FAUTE DE Mme Bucières

PAR GEORGES PRADEL.

DEUXIÈME PARTIE.

[Suite.]

M. Moulain-Levreux en se fen.... fendant, en quatre, c'étaient ses expressions, avait donné quarante mille francs de dot à sa fille. Il s'engageait à servir la rente des vingt autres mille francs, pour parfaire les soixante mille. Mme Bucières de son côté avait fait une large part à son fils. Cinq cents mille francs. De plus les deux jeunes gens devaient vivre chez elle, soit à Paris rue Jouffroy, soit à Meudon, au Mesnil. Pour toute autre qu'Henriette c'eût été le Pactole, pour elle ce fut vite la gêne ; car c'était une gâcheuse cette petite, gaspillant pour le plaisir de jeter l'argent par les fenêtres, ainsi qu'il arrive souvent à ceux qui ont toujours été maintenus soigneusement à la portion congrue. Elle avait vite été obligée de reconnaître, que les deux mille francs par mois environ qu'elle touchait de son revenu, ne la mèneraient point au bout du monde. Les habilleurs sont plus chers encore que les couturières et Henriette, comme entrée du jeu, avait choisi l'un des fantaisistes de la rue de la Paix dont les additions atteignaient des hauteurs alpestres. Dès les premiers mois de son mariage, Henriette connut donc la gêne. Elle croyait n'avoir qu'à ouvrir la main et à laisser l'or glisser entre ses doigts effilés ; elle fut obligée de constater que c'était tout le contraire ; et ce fut Lucienne qu'elle rendit responsable de cette désillusion cruelle, Lucienne qui détenait injustement la fortune de son fils.

Puis venait la question des voitures. Capitale !

A l'écurie, au Mesnil comme à Paris, il y avait trois chevaux. Une paire de superbes anglo-normands s'attelant seuls, et à deux, et un cheval de selle pour Eugène. Trois voitures. Un landau, un brougham, une victoria. L'été, cette dernière et le landeau étaient seuls en service. Après le déjeuner, Lucienne demandait toujours à sa belle-fille : "Sortez-vous avec moi aujourd'hui ?" A une réponse affirmative, elle donnait l'ordre d'atteler le landeau, et les deux chevaux étaient employés. Sinon, Lucienne sortait seule, en victoria ou en coupé, selon le temps. Mais, dans ce cas, le second cheval demeurant à l'écurie était inutilisable, ne pouvant traîner le landeau à lui tout seul.

La plupart du temps Henriette refusait de sortir avec Mme Bucières. Lucienne occupait la place d'honneur, Lucienne ne cédait pas le pas à sa belle-fille. Rien que d'y penser, c'était de la rage.

—J'aime mieux un fiacre, faisait Henriette en serrant ses petites dents.

Lorsqu'après le déjeuner, Lucienne annonçait qu'elle avait l'intention de ne point sortir, Eugène dressé à cet effet et n'y manquant jamais, obéissait à un impérieux coup-d'œil de sa femme et disait aussitôt :

—Ma mère, je prendrai le landeau, nous avons des courses à faire.

N'importe, même dans ce cas, Henriette se servait d'un équipage qui n'était pas à elle, et elle n'y prenait place, ne s'y prélassait que le cœur dévoré par les serpents de la plus basse envie.

Les jours où Lucienne ne sortait pas, le jeune couple se rendait donc en voiture à Paris. On passait devant le ministère des Travaux publics, et on enlevait M. Moulain-Levreux, qui faisait—pour ce jour-là—foin de son exactitude extraordinaire.

Henriette en était arrivée à regarder Lucienne comme étant le seul obstacle à la plénitude de son bonheur. Elle s'avouait à elle-même qu'elle ne serait jamais heureuse tant que Mme Bucières existerait, tant qu'elle l'aurait auprès d'elle, tant que surtout elle ne jouirait pas en toute liberté des cent bonnes mille livres de rente.

Un matin, Henriette n'était pas mariée depuis plus de six semaines, le courrier apporta une note de la rue de la Paix. Douze mille net. Le courrier fantaisiste avait fait grâce de l'appoint de francs et de centimes. On n'est pas plus gracieux. Il y avait là deux grandes toilettes toutes unies et une petite demi-douzaine de robes d'été sans le moindre ornement.

—C'est pour vous, je pense, demanda simplement Lucienne à la jeune femme.

—Oui, madame, répliqua celle-ci en rougissant.

Mme Bucières fit immédiatement payer sans ajouter une observation. Mais le couturier n'était point le seul à envoyer sa note. Il en pleuvait de tous les côtés ; c'était une pluie de traites à deux mois, à quatre-vingt-dix jours, qui arrivaient chaque matin au Mesnil pour être acceptées. Henriette ne bornait point ses caprices aux robes et aux toilettes. Il y avait la modiste qui entrait dans ces comptes pour une somme énorme. Celui qui la dépassait de cent coudées, c'était le bijoutier. Dans sa corbeille, Henriette avait trouvé de superbes diamants. Mais ils ne lui suffisaient pas. Elle avait envie de tout ce qu'elle voyait, cette insatiable. Elle admirait rue de la Paix, au Palais-Royal, sur le boulevard. C'était un saphir, un cabochon, un œil de chat.

—Que c'est joli, disait-elle, en se penchant amoureusement au bras d'Eugène. C'est d'un goût exquis.

Et Eugène aussitôt entrait et prenait l'écrin sans se donner même la peine de marchander.

—Adressez-ça, disait-il tout naturellement, chez Mme Bucières, au Mesnil-Meudon.

Lucienne s'aperçut bien vite, qu'au train dont courait la jeune femme, les cent mille livres de rentes seraient de beaucoup insuffisantes. Et sans plus tarder elle prit son fils à part, et lui manifesta ses appréhensions en lui disant, doucement, bien doucement :

—Notre fortune n'est point inépuisable, mon chéri, tâche, je t'en prie, de faire entendre raison à la femme, ou sans cela nous n'y arriverons jamais.

Eugène hasarda timidement une observation.

Il fut reçu de manière à lui éviter toute envie de revenir à la charge.

—Ta mère, lui dit sévèrement la jolie Henriette, n'a pas la prétention de me laisser aller toute nue. Qu'est-ce qu'elle veut donc faire de sa fortune ?

XIII

De tous les côtés, de toutes les façons cette situation était insoutenable ; de plus, elle ne pouvait marcher qu'en s'aggravant. Les femmes dépensières et gaspilleuses sont comme les gouvernements obérés, toute réforme économique leur est interdite, toute réduction de budget leur est impossible.

Comme l'avalanche des notes et des traites ne diminuait point d'une façon sensible, Lucienne s'en ouvrit à M. de Bresil et lui demanda conseil.

—Mon Dieu, dit-elle, je ne tiens guère à la fortune, vous le savez, mon ami, si j'étais seule, il me suffirait de peu de chose pour être heureuse. Mais ces malheureux enfants ignorent le prix de l'argent. Eugène ne se doute pas de ce que c'est que compter. Que voulez-vous, mon ami, je ne le lui ai point appris. Quant à Henriette, je crains qu'elle n'ait été tenue de court dans sa famille, et alors, elle est prise d'un besoin frénétique de jeter de l'or et du papier par les fenêtres. Je la comprends et je l'excuse. Malheureusement, mon pauvre enfant, n'est pas fait pour le travail, et l'inoccupation avec une femme prodigue est ruineuse. Que deviendrait-il s'il n'avait pas de fortune ? J'en frémis, grand Dieu ! Je me reproche de lui adresser des observations, de lui mesurer l'argent que je lui donne en dehors de son revenu, mais.... j'ai peur de l'avenir !....

M. de Bresil proposa à Lucienne de parler à Eugène et de lui exposer nettement la situation d'homme à homme, en mettant toute la discrétion désirable, et en prenant toutes les précautions possibles.

Eugène, écoutant Hubert, baissa la tête et demeura perplexe. Dans son for intérieur, il reconnaissait tout bien que sa mère et M. de Bresil avaient cent fois raison. Mais il craignait tant de déplaire à Henriette, à cette Henriette qui tenait si bien son bonheur entre ses doigts, qu'il n'osa point ouvrir une seconde fois la bouche à celle-ci, en effleurant ce délicat sujet, sa première tentative ayant été couronnée d'aussi peu de succès.

C'est au milieu de cette situation tendue qu'éclata la terrible scène du manuscrit, et c'est quatre jours plus tard, que le secret de Lucienne tombait aux mains d'Henriette et par contre dans celles de Stéphanie et de Mme Trévois.

La culpabilité de Lucienne, avouée par elle-même, fut le sujet d'interminables conciliabules entre Mme Trévois, Stéphanie et Henriette. Dans cette trinité exécrable, c'était à qui renchérirait sur le compte de la pauvre femme. On dressait et on redressait, en y ajoutant chaque fois de nouveaux chefs, un acte d'accusation de plus en plus écrasant.

—Et voilà la créature qui trouve que je ruine son fils, qui ne peut admettre que pendant une première année de mariage, une jeune femme ne peut éviter certaines dépenses supplémentaires !

—Oui ! oui ! faisait Stéphanie, en déclamant, voilà un tableau bien digne de la corruption du siècle ! L'adultère s'engraissant au sein de l'impunité ! Et avec cela, un front que rien ne saurait faire rougir ! un aplomb d'airain !

—Certainement, opinait la mère Trévois, qui poursuivait le côté pratique de la question, elle est affreusement coupable, bien digne du dernier mépris, comme ces hypocrites qui volent le respect qu'ils inspirent jusqu'au jour où on les dévoile. Mais allez la prendre ! Comment forcez-vous pour la punir ? Elle est maîtresse d'elle-même et ne relève de personne. Elle peut continuer à nous narguer tant qu'il lui fera plaisir.

Oh ! Et Stéphanie tapait nerveusement sur sa redoutable poitrine, mon pauvre frère a bien fait de mourir ! Quelle existence eût été la sienne, juste ciel ! Il aurait été obligé évidemment de plaider en séparation.

—Qui sait ? et Henriette eut un sourire d'une perfidie noire, c'est peut-être le chagrin qui l'a si tôt enlevé.

—Encore est-il plus heureux où il est ! ajoutait la vieille fille.

Mais au milieu de ces coups de langue d'aspic, s'excitant à l'envi, Mme Trévois jetait une douche d'eau froide.

—Il ne faut point aller trop vite, répétait-elle d'un ton sentencieux. Nous devons procéder avec lenteur et adresse. Je vous répète qu'elle est maîtresse de sa personne et en outre de sa fortune. Vous seriez bien avancés si à la première attaque, à la première scène, elle levait le pied et allait vivre, à son aparté, vous abandonnant la dot d'Eugène pour tout potage. Et puis.... Vlan ! elle dénature sa fortune et convole, pour tout de bon cette fois, avec le bel Hubert.

—Mais ce serait une infamie ! s'écriaient à la fois Stéphanie et Henriette.

—De plus, accentuait la veuve. Mais quand on y est, elles, un peu plus ou moins, ce n'est pas là ce qui coûte, ni ce qui retient.

Cependant, ces dernières paroles de la pratique Trévois modéraient quelque peu l'ardeur de Stéphanie et d'Henriette, leur imposant la nécessité de ne point *aller trop vite en besogne*. Mais tout en rongeant leur frein, elles n'en demeuraient pas moins sur la brèche. Elles attendaient leur belle, tout simplement.

Le malheur de Lucienne marchait toujours en augmentant. Elle en était certaine maintenant. Son faible et triste enfant avait parlé. Henriette était parvenue à lui arracher son secret. Pour reconquérir la paix du ménage, pour savourer dans leur plénitude les douceurs de la lune de miel, il avait livré l'honneur de sa mère, et le petit être pervers qu'il avait épousé, en qui Mme Bucières devinait une ennemie féroce, dardait sur celle-ci de longs regards tout chargés de dédain et de mépris.

Il en était de même de Stéphanie et de son inséparable Trévois. Elles ne parlaient plus à Lucienne que poussées dans leurs derniers retranchements. Encore leur adressaient-elles la parole comme à une véritable pestiférée. Leur attaque se bornait, pour l'instant, à ces allures méprisantes, elles ne dépassaient point ces insultes muettes en attendant que le hasard ou les complications de l'existence leur missent entre les mains une arme. Elles craignaient—il l'a été dit plus haut—que Lucienne prît l'offensive. Ensuite l'œil clair, bien ouvert de M. de Bresil, s'arrêtait parfois sur elles et les intimidait singulièrement. Ce grand diable, dont la grande force morale et physique se révélait si bien au repos, était parfaitement garçon à se montrer outrageusement brutal pour peu que l'on touchât à son idole.

Lui, souffrait de la tristesse toujours croissante de Lucienne, mais il l'attribuait aux dilapidations sans cesse renaissantes du jeune couple ; car, du moment qu'Henriette avait appris la faute de Mme Bucières, elle s'était libérée de tout frein. Avec la méchanceté persistante et aveugle, qui est le propre de semblables natures, elle incitait son mari au gaspillage, elle l'excitait aux dépenses folles, augmentant le nombre et l'intensité de ses fantaisies, gâchant pour le plaisir de gâcher et de faire ainsi enrager sa belle-mère.

Comme on n'avançait à rien, pour employer les termes de Stéphanie, comme ces trois femmes, au milieu de leur méchanceté, se sentaient piétiner sur place, à un dernier conciliabule, Stéphanie proposa une motion qui, après débat, obtint l'assentiment de ses deux aides.

—Nous ne pouvons vivre plus longtemps ainsi, exposa la vieille fille. Le monceau immonde qui recouvre cette maison s'accroît chaque jour. Il faut pour notre conscience, pour notre repos, mettre un terme à cet état de choses. Une femme coupable ne devrait point occuper, haut la tête, une place au milieu de nous. Mon impure belle-sœur nous souille de sa présence. Voilà mon opinion.

—C'est très bien, répliqua la veuve, mais trouvez le moyen de la faire déguerpir de chez elle. Nous ne réussirons jamais à obtenir de cette chiffe d'Eugène, qu'il fasse justice et campe madame sa mère à la porte.

Stéphanie ne l'écoutait pas, elle suivait son idée.

—Est-ce qu'une femme qui aurait pour deux sous de convenance, reprenait elle, continuerait sous nos yeux, au milieu de nous, à mener une vie pareille ? Comment fait-elle pour manger, pour boire, pour dormir ? Ses nuits doivent être horribles, car enfin, il y a le sens moral, il y a les remords ; elle doit avoir des cauchemars atroces. L'ombre de Léon doit se dresser menaçante devant elle. Qui me dit que ce n'est pas elle qui a abrégé les jours de mon malheureux frère.

—Rien à coup sûr, fit Mme Trévois.

—Mais je vous l'ai dit l'autre jour, renchérit Henriette. Je vous ai dit, je l'ai deviné, qu'elle a fait mourir son mari de chagrin.

—Evidemment, insista la veuve. Quel intérêt avait-il à quitter la vie à quarante ans. Il était malade. Bien ! Mais il l'avait toujours été. Donc, à sa mort, il faut chercher une autre cause, et celle-là, nous l'avons trouvée. Il est mort de chagrin. C'est évident.

—Oui, conclut Henriette, elle l'a tué. Ça saute aux yeux, Etes-vous sûre qu'elle ne l'a point assassiné !

—Moi, s'écria Mme Trévois, heureuse de rencontrer cette pensée infâme qu'elle n'avait point encore eue, je n'ai jamais compris comment Stéphanie n'avait point exigé que l'on fît l'autopsie du cadavre de son frère. Il est trop tard maintenant, c'est évident, mais elle a manqué à un devoir sacré.

—Que voulez vous, répliqua Stéphanie, avec un mouvement de tête en rentrant son cou dans ses épaules, la douleur a été tellement forte que j'ai perdu l'esprit. Ceux qui pensent à tout dans de semblables moments sont bien forts !

—Je ne vous en veux pas. C'est un oubli, très compréhensible en pareille circonstance, répondit la veuve, mais enfin avouez que vous avez eu tort.

—Oh ! certainement, si c'était à recommencer, je vous prie de croire que toutes les précautions seraient prises. Mais enfin, ce qui est fait est fait. D'un autre côté, nous ne pouvons admettre qu'un tel état de choses se perpétue sous nos yeux. Il faut qu'il cesse. La place de Lucienne n'est pas ici. Elle a abdiqué sa dignité de mère de famille. A l'heure qu'il est, elle aurait dû déjà restituer sa fortune à son fils, et se retirer dans un couvent pour demander pardon à Dieu de ses fautes.

—Oui, glapit Henriette, qui s'animait au feu de cette explication, il faut qu'elle rende gorge.

—Pour arriver à ce résultat, reprit Stéphanie [illegible] puissantes, d'autant que ma belle-sœur est protégée moralement par ce M. de Bresil qui ne quitte pas d'ici et que je crois capable de toutes les grossièretés et de toutes les violences. Pour contre-balancer l'influence de cet être révoltant, il nous faut avec nous un homme.

—Un homme ? firent ensemble Mme Trévois et Henriette.

—Oui, un homme. Eugène ne compte pas, il est en dehors. Il nous faut donc un homme, j'insiste, si vous voulez m'en croire, il en est un, qui possède une intelligence d'élite, et qui certainement ne nous refusera ni l'aide, ni l'appui, ni les conseils dont nous avons besoin pour nous sortir de l'impasse au fond de laquelle nous sommes acculées. Celui qui doit, à mon humble avis, nous éclairer de ses lumières, c'est le père de cette pauvre enfant, qui souffre horriblement je le crois d'avoir à ses côtés une telle créature, car c'est une promiscuité insoutenable. Pour moi, M. Moulain-Levreux doit être mis au courant de la situation.

Il y eut un silence. Henriette se demandait quel intérêt elle pouvait avoir à faire entrer son père dans le débat. Elle connaissait de longue date, et avait pu apprécier ce caractère mesquin, tatillon maladroit, bouffi d'un orgueil outrecuidant, et dépourvu de toute espèce de tact. Dans cette question épineuse M. Moulain-Levreux était capable d'entrer comme un bœuf chez un marchand de porcelaines et de tout briser dès le début. Elle fut pourtant obligée de s'incliner devant la majorité, Mme Trévois ayant emboîté haut le pied la proposition de Stéphanie. Elle se rangea à l'avis de ses deux conseillères et il fut entendu que l'on mettrait le père d'Henriette au courant de la faute de Mme Bucières.

Dans la circonstance, Stéphanie était indiquée comme délatrice. Elle devait jouer à merveille le rôle des Fouquier-Tinville en jupons.

(A continuer.)